



## S'informer | L'actualité en régions



### Pays de la Loire Les Pays de la Loire en mode reboisement

L'AMI Dynamic bois lancé fin 2015 en Pays de la Loire suite à la signature de la Charte "Ensemble mobilisons la forêt pour l'avenir" a permis de dynamiser

le renouvellement des forêts ligériennes.

Avec 58 dossiers réalisés, déposés ou en cours de diagnostics, ce sont près de 600 hectares d'arbres qui sont ou vont être replantés sur toute la région. L'objectif est de transformer les peuplements pauvres contenant beaucoup de bois-énergie en forêts à vocation de production de bois d'œuvre.

Le Plan de développement rural régional (PDRR) permettait de transformer une cinquantaine d'hectares par an.

La redynamisation avec l'AMI a permis d'accroître considérablement les moyens pour le renouvellement. Près de 350 hectares de dossiers de reboisement ont été déposés en 2018. 150 hectares sont identifiés via les diagnostics. L'équivalent de 200 hectares de reboisement peut encore être aidé. Une dizaine d'essences ont été choisies et recommandées par un gestionnaire. Les résineux (douglas et pins) sont les plus représentés. Ils sont en effet plus adaptés aux terrains pauvres et donc de meilleurs candidats à la replantation sur les parcelles identifiées. Grâce au travail conjoint de Philippe Besseau, animateur ressource d'Atlanbois, de Bernard Delvit et Loïc le Calvez, de la Draaf, et des nombreux partenaires (gestionnaires, exploitants, coopératives, institutions et syndicats forestiers), les Pays de la Loire sont sur le bon chemin pour répondre aux objectifs affichés : transformer 800 hectares de peuplements pauvres grâce à l'AMI Dynamic bois.

Evolution des dossiers de reboisement de peuplements pauvres depuis 2007

